

H I V E R 2 0 2 2

LE BUIS

LES BARONNIES

J'aime

BILAN ESTIVAL

P.4-8

**ÉVALUATION DE LA
PIÉTONNISATION**

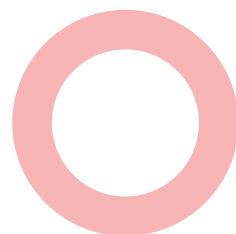
P.14-15

**LES COMPOSTEURS
PARTAGÉS ARRIVENT**

P.9

N° 145

SOMMAIRE

P.3
EDITOP.4-8
BILAN ESTIVALP.9
LES COMPOSTEURS PARTAGÉS
ARRIVENTP.10-11
TRAVAUX PRÉVISIONNELS ET
EN COURSP.12-13
LISTES DES DÉLIBÉRATIONSP.14-15
PIÉTONNISATIONP.16-17
ASSEMBLÉE OUVERTE
CITOYENNEP.17
POUR NOS ANCIENSP.18
ÉTAT CIVILP.19
BUDGET

Directeur de la publication : Sébastien Bernard
 Distribués sur des points gratuits sur la commune.
 Secrétaire de rédaction : Juliette Haïm
 Textes et contenus : Alain Olive, Emmanuelle Voeltzel, Juliette Haïm, Lisa Daoud, Michaël Carrier, Michel Tremori, Miroslava Carrier-Cekovic, Pascale Rochas et Sébastien Bernard, avec l'appui des services administratifs municipaux
 Conception, création, impression : ADÉZIF, atelier print & graphic. | 3 impasse des Poiriers | 26170 Buis-les-Baronnies.
 Nombre d'exemplaires : 1500.

CHÈRES BUXOISES,
CHERS BUXOIS,

À l'issue d'une saison touristique 2022 qui confirme notre attractivité malgré des conditions climatiques difficiles, nous avons repris, enfin, un rythme de travail et de projets normalisé. En effet, de nombreux chantiers vont s'ouvrir sur la commune qui sont la traduction concrètes de nos engagements et une réponse aux enjeux actuels. Que ce soit dans le domaine de l'économie, de la jeunesse, des services publics, de notre cadre de vie ou de l'environnement, nous engageons des projets structurants pour le Buis.

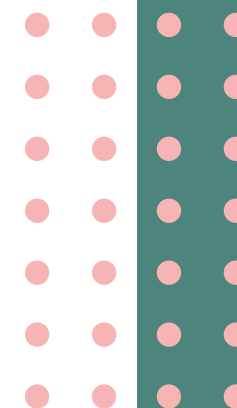
C'est une volonté politique affirmée et la rigueur de notre gestion budgétaire nous permet de mettre en œuvre notre ambition d'investissement. J'espère sincèrement que l'inflation qui nous impacte tous et la réduction des marges financières municipales ne viendront pas contraindre cette volonté.

Vous le savez, nous sommes toutes et tous confrontés à une crise énergétique importante. La commune de Buis ne bénéficie d'aucun bouclier tarifaire et la facture énergétique sera multipliée par quatre en 2023. Nous ne pourrions faire face à ces dépenses de fonctionnement sans conséquence : nous devons donc faire évoluer nos systèmes et rentrer effectivement dans la transition de nos modèles énergétiques.

Dès ce mois de décembre un grand plan de sobriété énergétique pour « passer l'hiver » est lancé. C'est indispensable, mais au-delà des réponses de court terme, nous devons modifier notre fonctionnement énergétique. C'est une vraie mutation et une première échéance a été fixée au printemps 2023 pour définir les nouvelles orientations. Un groupe de travail composé d'habitants, de représentants associatifs et d'élus est déjà au travail ; vous êtes les bienvenus pour contribuer à cette réflexion ou à d'autres sujets de la vie municipale.

Malgré ce contexte difficile, nous gardons le cap d'une politique volontariste et ambitieuse pour le village. Nous vous souhaitons, de très belles fêtes de fin d'année, à la fois solidaires et conviviales.

Bien à vous



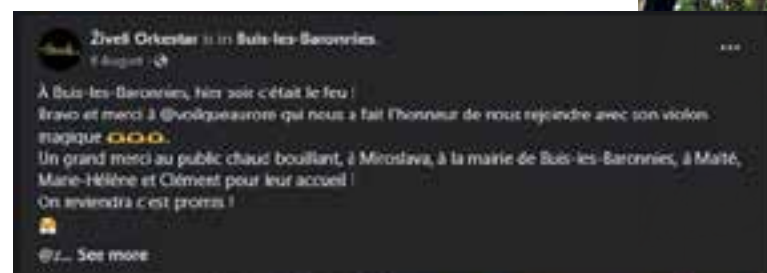
BILAN ESTIVAL

La Mairie de Buis-les-Baronnies a organisé plus de 20 dates d'événements, entièrement gratuits pour le public, depuis le début de l'année 2022. Le public hétéroclite de Buis et des alentours a pu ainsi choisir entre la fête de printemps, plusieurs dates de spectacles dans le cadre du festival « Les Buissonnantes », un festival des fanfares, les animations et soirées festives de la Saint Laurent, la fête de l'automne ou encore la traditionnelle manifestation « Noël à Buis ».

La volonté municipale est de proposer une programmation éclectique pour que tous, Buxois et Buxois, touristes et visiteurs, puissent accéder à tous types d'événements festifs et culturels.

En effet, la programmation de 2022 comptait un spectacle d'humour, des concerts du rock, de jazz ou d'électro, d'artistes locaux et internationaux, en naviguant entre la chanson française, le forro, la salsa, le flamenco ou des musiques de Balkans. A cette diversité de spectacle, la traditionnelle fête de la Saint Laurent reste un temps fort de l'été avec ses animations ludiques à faire en famille ou entre amis - comme escape game, course de garçons de café, jeux nautiques qui ont rassemblé un nombre de participants record cette année.

Ci-dessous, retrouvez des photos de cet été, celles des Buxois, des visiteurs et partenaires publiées sur les réseaux sociaux ainsi que des commentaires de participants aux animations.



LA FÊTE DE LA SAINT LAURENT VU PAR JAZZ-RHONE-ALPES.COM

13/08/2022

FÜLÜ À LA FÊTE DE LA SAINT-LAURENT À BUIS-LES-BARONNIES

Du 11 au 14 août c'est la traditionnelle fête votive du village de Buis-les-Baronnies, dite de la Saint-Laurent. Tout y est : les manèges, la barbabapa, les stands de tir, les peluches et les orchestres. Au milieu des formations de bal ou de rock un tantinet désuets, nous avons la surprise de découvrir un septet étrange, FÜLÜ*, originaire de Toulouse, où les musiciens jouent masqués -avec de très surprenants masques animaliers**-, rien que cela est déjà une performance compte tenu de la moiteur de la soirée. Il y a du monde : cinq cuivres (sax baryton ; trombone-flûte ; sax ténor ; trompette ; sousaphone), une batterie et des samples/percussions. Un mini brass band énergique à souhait, des boucles répétitives, un soupçon de rythmiques d'ethiojazz, du high-life, des relents d'afrobeat, une pincée de Shabaka Hutchings, un souvenir de la claquette que nous avait filé Moon Hooch en



SAINT LAURENT, JEUX NAUTIQUES AVEC LA PARTICIPATION DE DIX ÉQUIPES SE SONT AFFRONTÉES, UN RECORD.

Crédit photo : <https://www.ledauphine.com/culture-loisirs/2022/08/11/les-jeux-nautiques-ont-ouvert-la-saint-laurent>

clôture de la All Night Jazz à Vienne en juillet 2018 ou encore Too Many Zooz (aperçu à Vienne en 2015 et on s'en souvient encore) et surtout de la bonne humeur et de l'engagement.

Leurs compositions interpellent le public plutôt désarçonné par ce style peu commun ici. Les jeunes sont ravis et pas qu'eux. Les morceaux de transe alternent avec des textes oniriques en français ou en italien histoire de poser un univers particulier. Ce dernier point passait moins bien, vu le lieu et l'attente du public.

Les masques tombent. Le public se rapproche et danse juste devant les musiciens qui sont ravis.

“**UNE FÊTE POPULAIRE AUX ACCENTS DE JAZZ, C'EST RARE, ON EN PROFITE.**”

Une fête populaire aux accents de jazz, c'est rare, on en profite. C'est une belle surprise que nos programmeurs affûtés devraient regarder avec bienveillance.

Julien Vautier (Cerf): trompette (remplaçant de Lucien Bonnefoi) ; Lilli Stefani (Poisson): trombone, flûte, voix ; Rémi Souyris (Coq): sax ténor ; Jean-Baptiste Gaschard (Elephant): sax baryton ; Charles Roitel (Ours): sousaphone, compositions ; Thomas Neron (Chien-loup): percussions, machines ; Aurélien Rouchaleou (Hibou): batterie

*:FÜLÜ (en majuscules, à prononcer foulou) vient de « fulu » qui veut dire « petite sauvageonne » en swahili. La légende raconte que c'est un chaman qui a offert ce nom au groupe lors de sa première résidence. Fulu c'est aussi la fille de la reine déchuée Cassiopée. Et c'est quand Fulu quitta sa constellation mère (pour venir sur terre raconter ses histoires) qu'elle lui déroba quatre étoiles, et devint FÜLÜ, avec les trémas !

Texte : Dominique SALVETAT



SAINT LAURENT, LA COURSE DE GARÇONS DE CAFÉ AVEC 9 ÉQUIPES PARTICIPANTES CETTE ANNÉE, BELLE AMBIANCE !



2

Crédit photo : Miroslava

1

Crédit photo : Roland Esbellin

5

Crédit photo : Miroslava

4

Crédit photo : Miroslava

3

Crédit photo : Miroslava

6

Crédit photo : Buis-les-Baronnies

5. Dernière journée de la Saint Laurent, le bal du grand orchestre « Shaman » avec leur camion transformé en scène et 100 % autonome en énergie.

4. Le Forum des associations du 10 septembre : plus de soixante associations présentes avec des démonstrations de leurs activités (ci-dessous la démonstration de l'aïkido avec Aïki Club de la Rivière).

3. Les préparatifs pour Les Buissonnantes du Forum : « la Rif et Nos Men + « Makizar Rock Résistant ».

2. Saint Laurent, les préparatifs pour le spectacle de « Cocktail Flamenco ».

1. Saint Laurent - Retraite aux flambeaux avec la « Ginette Rebelle et son accordéon ».

7-8. Spectacle "Etincelle", compagnie "Super Cho", "Noël à Buis". Organisé par la Mairie de Buis-les-Baronnies.





AGENDA DES PROCHAINS MOIS

Vous pouvez trouver toutes les informations concernant les événements organisés par la Mairie ou les associations sur le site internet et sur Facebook.

DATE	ÉVÉNEMENT	HEURE LIEU
Samedi 14.01.2023	Vœux du Maire à la population	À 11h JJ Coupon
Dimanche 15.01.2023	Manifestation « l'Olive et l'Huile en Fête ». Plus d'info : Office de tourisme de Buis	De 9h à 17h Places des arcades
Lundi 16.01.2023	Vœux du Maire aux commerçants.	À 19h JJ Coupon
Samedi 21.01.2023	Concert de Sérénades en Baronnies : JEUNES TALENTS : Quatuor avec piano	
Vendredi 27.01.2023	Loto des écoles	
Samedi 18.02.2023	E-sport (compétition de jeux vidéo) Aventic + USM	
Dimanche 19.02.2022	Sérénades en Baronnies	
Du 23 au 26 02.2023	Festival du TELB (Théâtre Ecole de la Lance et des Baronnies)	
Samedi 04.03.2023	Buissonnantes	
Vendredi 10.03.2023	Loto de la Maison Familiale Rurale	
Samedi 18.03.2023	Fête de printemps organisée par la Mairie de Buis-les-Baronnies	
Vendredi 24.03.2023	Carnaval	

LES COMPOSTEURS PARTAGÉS ARRIVENT

Aujourd'hui, les biodéchets représentent un tiers des déchets non triés par les ménages. Les biodéchets, ce sont tous les restes de repas et de leur préparation (dont les épluchures). Actuellement, ils sont enfouis et produisent du méthane, (gaz à puissant effet de serre) ou brûlés, ce qui consomme beaucoup d'énergie car c'est comme vouloir brûler de l'eau, ce qui génère du CO₂, gaz à effet de serre.

A titre d'information, en 2021, sur le territoire de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP), la part de biodéchets dans les poubelles grises était de 30%, soit 1 858 tonnes de déchets (ou 88 kg par habitant) et un coût de 464 500 euros (transport et traitement). Mais ces derniers, une fois transformés en compost, deviennent un vrai trésor en enrichissant terres et cultures.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la

biodiversité et le climat.

Elle prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri dès le 1er janvier 2024. Dans ce sens, la Communauté de commune responsable de la gestion des déchets sur le territoire, propose à tous les habitants qui ont un jardin un composteur individuel moyennant une participation de 30 euros. Le bon de commande est téléchargeable sur le site de la CCBDP ou en mairie.

Pour les habitants sans jardin, un projet pilote pour l'expérimentation de composteurs partagés va être mis en place sur Buis et Nyons en janvier 2023.

Deux espaces de collectes (« placettes ») seront installés à proximité du centre village de Buis. Chacun peut récupérer

les biodéchets d'environ 20 foyers. Des citoyens, un agent et une élue ont accepté d'être référents et ont suivi une formation afin de pouvoir aider à la bonne utilisation. Les bacs sont équipés de grille anti-rongeurs et ont déjà fait leur preuve dans de nombreuses villes et villages du département.



IL NE MANQUE PLUS QUE VOUS, LES UTILISATEURS !

Si vous habitez le village et que vous souhaitez ne plus jeter vos restes de repas et de cuisine mais les recycler dans ces composteurs, faites-vous connaître à la mairie (04 75 28 07 34). Nous vous contacterons dès que le dispositif sera en place afin de vous convier à l'inauguration (où il vous sera confié un bio seau) et afin de vous expliquer comment faire. Chaque année, nous pourrons récupérer le compost produit, le distribuer aux utilisateurs qui le souhaitent, ou nourrir les plantations de la commune.

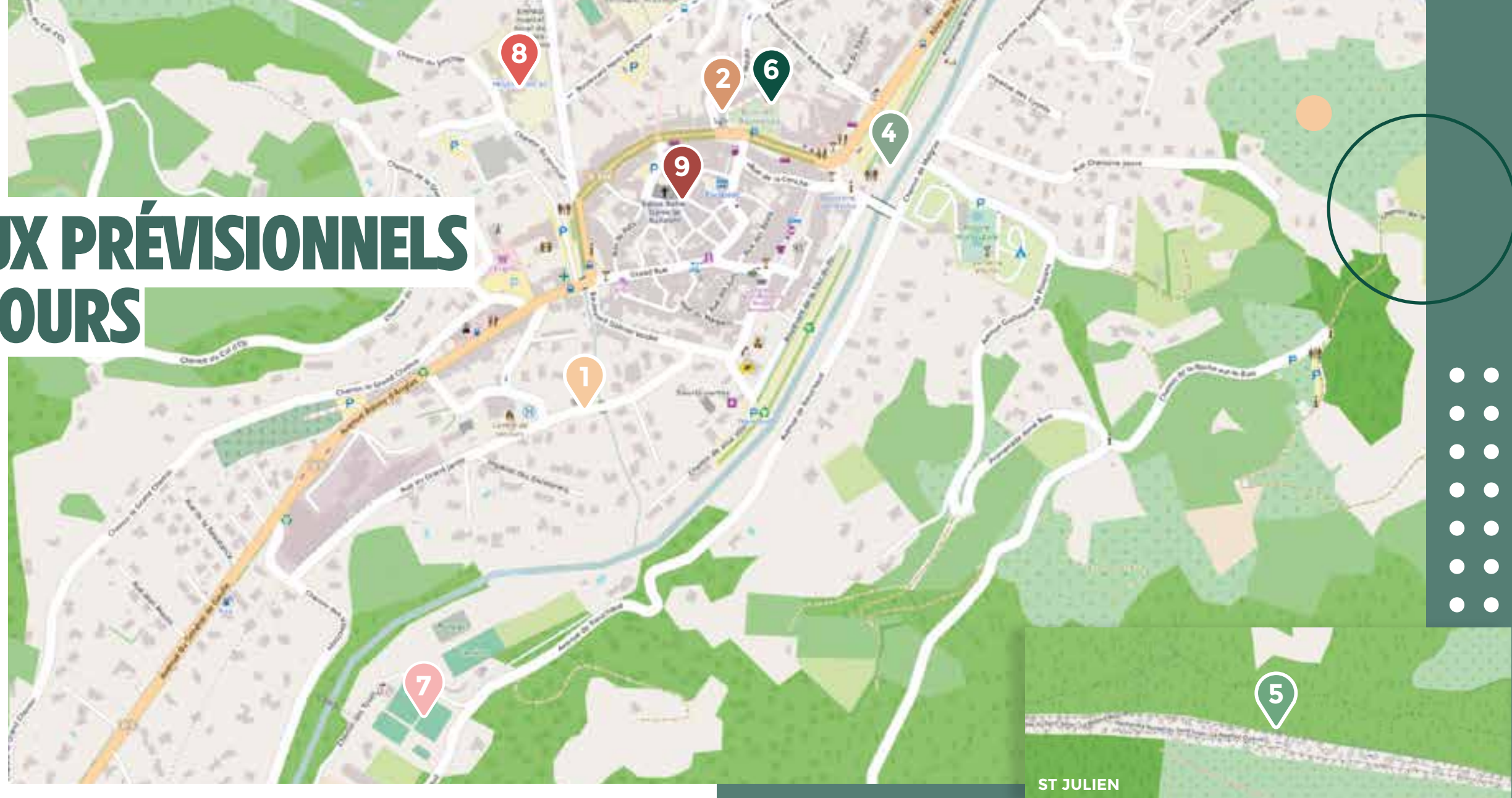
RENDRE À LA TERRE, NE PLUS L'ABIMER MAIS L'ENRICHIR. BEAU PROJET NON ?!

Pour tout connaître, ou presque, sur les biodéchets, n'hésitez pas à jeter un coup d'œil au site du ministère de l'écologie : www.ecologie.gouv.fr/biodechets

Plus d'information sur www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire



TRAVAUX PRÉVISIONNELS ET EN COURS



ST JULIEN

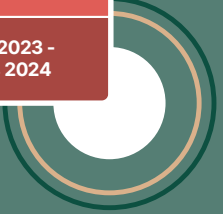
TRAVAUX DÉCEMBRE 2022

TRAVAUX DÉCEMBRE 2022

LE BUIS JAÏME

LE BUIS JAÏME

	THÉMATIQUE	SUJET	ACTION NOM	STATUT	MAÎTRE D'OUVRAGE	LOCALISATION	DESCRIPTION DE L'ACTION	DÉPENSES PRÉVISIONNELLES HT	FINANCEMENTS			CALENDRIER PRÉVISIONNEL
1	Jeunesse	Petite Enfance	Construction d'un pôle Petite Enfance	Planifiée	CCBDP	Rue René Cassin	Construction de la nouvelle crèche	1 679 900 €	Etat / CAF / DSIL	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Communauté de communes des Baronnies Provençales	2023 - 2024
2	Services Publics	Accès aux services publics	Rénovation des bureaux de la communauté de communes	Planifiée	CCBDP	17 Bd Aristide Briand	Rénovation des bureaux de la communauté de communes	659 882 €	Etat / DSIL	Département de la Drôme	Communauté de communes des Baronnies Provençales	2023
3	Services	Réseaux & infrastructure	Raccordement Fibre	En cours	ADTIM / ADN	Buis-les-Baronnies	Installation de la fibre favorisant l'activité numérique	467 000 000 €	Département de la Drôme et de l'Ardèche	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Collectivités territoriales EPCI Drôme et Ardèche	2022 - 2023
4	Jeunesse	Petite Enfance	Réfection du jardin d'enfant en bord d'Ouvèze	Planifiée	Commune de Buis-les-Baronnies	Digue	Réaménagement de l'espace et mise en place de différentes structures de jeux	116 500 €	Département de la Drôme	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Communes de Buis-les-Baronnies	2023
5	Economie	Tourisme	4e voie de Via Ferrata	Planifiée	Commune de Buis-les-Baronnies	Saint Julien	Création d'une 4e voie de Via Ferrata	156 000 €	Département de la Drôme	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Communes de Buis-les-Baronnies	2023
6	Services Publics	Accès aux services publics	Rénovation bâtiment et jardin de la Mairie et Maison France Services	Planifiée	Commune de Buis-les-Baronnies	Boulevard Aristide Briand	Rénovation Mairie et Maison France Services	2 200 000 €	Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) / Département de la Drôme	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Communes de Buis-les-Baronnies	2023 - 2025
7	Services aux Publics	Culture, festivités, sports & loisirs	Espace Tuves - Réaménagement Equipements sportifs	Sollicité	Commune de Buis-les-Baronnies	Plateau des Tuves	Voirie et espaces verts Sanitaires Rénovation des équipements sportifs Aire de jeux pour enfants	574 000 €	Agence Nationale du Sport - 5000 équipements		Communes de Buis-les-Baronnies	2023
8	Economie	Espaces économiques	Reconstruction et réhabilitation de l'hôpital	Planifiée	Hôpital communal de Buis-les-Baronnies	109 Rue du Dr Bernard, Buis-les-Baronnies	Démolition des bâtiments les plus vétustes Rénovation de bâtiments existants Construction de nouveaux bâtiments	18 300 000 €	Agence Régionale de Santé / Département de la Drôme	Région Auvergne-Rhône-Alpes Hopital de Buis-les-Baronnies	Communes de Buis-les-Baronnies	Décembre 2022 - Avril 2027
9	Habitat	Espaces Publics	Rénoavtion des ruelles du centre ancien	Planifiée	Commune de Buis-les-Baronnies	Centre historique	Diagnostic des fuites d'eau Rénovation des réseaux d'eau, assainissement, création de pluvial	1 500 000 €	Département de la Drôme	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Communes de Buis-les-Baronnies	Mars 2023 - Mars 2024



LISTES DES DÉLIBÉRATIONS

DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2022

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2022

RESSOURCES HUMAINES

Modification du RIFSEEP pour l'intégration des primes de régisseur versées aux agents contractuels

Modalités de mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF)

COMPTABILITÉ ET FINANCES

Durée d'amortissement des investissements pratiqués par le SDED pour le compte de la commune

Attribution de subventions aux associations – Deuxième tranche 2022

URBANISME

Nouvelle convention avec la CCBDP de service commun instructions des dossiers d'urbanisme (ADS)

EAU ET ASSAINISSEMENT

Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) Eau Potable 2020

Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) Assainissement 2020

Souscription au contrat de

solidarité de l'Agence de l'Eau pour les communes en ZRR, approbation du projet et du plan de financement prévisionnel sur ce dispositif (travaux de résorption des fuites Tranche 4, et de réseaux d'assainissement)

Projet de travaux de résorption des fuites et de renouvellement des réseaux eau et assainissement (tranche 4) – Approbation du projet et du plan de financement prévisionnel sur le dispositif classique de l'Agence de l'Eau

PROJETS ET DÉVELOPPEMENTS

Projet de restructuration de la mairie – Modification du plan de financement de la tranche 1 et poursuite des études

Étude Schéma Directeur Immobilier et Énergétique – Consultation et autorisation d'attribution

Étude Analyse des besoins sociaux – Consultation et autorisation d'attribution

Appel à projet « 5000 équipements sportifs Paris 2024 » - Candidature pour le projet d'aménagement du plateau sportif des Tuves

Demande de subvention Amendes de police 2022



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2022

PRÉSENTATION DE L'ANALYSE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE 2017-2021 PAR MADAME SABINE VERWAERDE, CONSEILLÈRE AUX DÉCIDEURS LOCAUX (DDFIP DE LA DRÔME)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Modification de la composition de la commission de contrôle des listes électorales
Modification de la composition de la commission d'urbanisme
Remplacement d'un membre démissionnaire du Conseil d'administration du CCAS
Remplacement d'un délégué au Cinéma le Reg'Art
Désignation d'un correspondant incendie et secours au sein du conseil municipal

RESSOURCES HUMAINES

Mise à jour du tableau des effectifs
Recrutements d'agents contractuels – Accroissements temporaires d'activité
Gratification d'un stagiaire de l'enseignement supérieur

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Mode de gestion du camping et du snack municipaux
Exploitation du centre de vacances du Couvent des Dominicains

RESSOURCES HUMAINES

Recrutements d'agents contractuels – Accroissements temporaires d'activité

FINANCES

Subventions aux associations – année 2022 (solde)

Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires CDG26/SOFAXIS 2023-2026
Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire (MPO) proposée par le CDG 26

FINANCES

Convention de remboursement des interventions du personnel communal au SIVOS
Information sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes suite à l'audit de la CCBDP
Institution de la taxe d'aménagement, fixation du taux et institution d'exonérations

VOIRIE - PROJETS

Longueur de la voirie communale et des chemins ruraux revêtus
Acquisition des parcelles I 495 I 670 (partielle) et I 671 (partielle)

URBANISME

Droit de préemption urbain - modification n°1 du PLU pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone AUi de Cost

VOIRIE, AEP, EU, PROJETS

Réfection des voiries du centre ancien après la réfection des réseaux AEP, EU et pluvial – Approbation du projet et du plan de financement
Réfection du réseau AEP du Chemin des Pins – autorisation de signature des conventions et actes de servitudes de passage de

constituant le chemin des Flachiers, pour intégration ultérieure dans le domaine public
Convention de mise à disposition des courts au Tennis Club des Baronnie
Projet de travaux de résorption des fuites et de renouvellement des réseaux eau et assainissement (tranche 4) – Approbation du projet et du plan de financement prévisionnel sur le dispositif classique de l'Agence de l'Eau – Modification

DÉCISIONS

Attribution de l'étude schéma directeur immobilier énergétique et patrimonial au cabinet Espélia Subdélégation du Droit de Préemption Urbaine à l'EPORA pour l'acquisition de l'immeuble Bagnol/Bastien (AK 297 et 298)8

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2022

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

réseau en domaine privé
Réseau EU quartier des Villecrozes - autorisation de signature des conventions et actes de servitudes de passage de réseau en domaine privé
Approbation du RPQS 2021 Eau Potable
Approbation du RPQS 2021 Assainissement

INTERCOMMUNALITÉ

Demande d'acquisition par EPORA des propriétés d'OCEANE INVESTISSEMENT sur les parcelles cadastrées AO 98, 99, 101, 103, 108, 117, 120, 133 à 140, 150 à 153

PIÉTONNISATION

Depuis février 2022, la municipalité a initié une réflexion sur la création d'une aire piétonne en centre-ville. Une expérimentation, co-construite avec les usagers, a été mise en place cet été, du 1er juillet au 15 septembre.

LE TEMPS DE L'ÉVALUATION EST VENU.

Une nouvelle séquence s'est ouverte depuis début novembre pour déterminer si l'aire piétonne doit être maintenue telle quelle, modifiée, élargie, réduite, supprimée, etc. Il s'agit également de tirer les leçons en termes de modalités et de signalisation.

L'enquête mise en ligne durant l'été a recueilli plus de 350 réponses – un échantillon solide qui fournira la matière de base au groupe de travail pour réaliser l'évaluation. Il ne s'agira néanmoins pas de prendre tel quel les résultats de l'enquête, mais plutôt de s'appuyer sur ces retours précieux pour délibérer. À l'image du processus qui a précédé l'expérimentation, plusieurs séances seront organisées pour amener le groupe à formuler une proposition au conseil municipal.

LES ÉTAPES EN COURS ET À VENIR :

Novembre - décembre : temps d'analyse de l'expérimentation en groupe de travail avec 4 collègues : élus, habitants, commerçants et agents municipaux). Objectif : Établir plusieurs scénarios.

Une première réunion du groupe de travail s'est tenue le lundi 21 novembre. Onze personnes étaient présentes (2 élus, 5 commerçant.es – dont 2 commerçant.es riverain.es, 2 riverains, 2 habitant.es). Après avoir pris connaissance des résultats de l'enquête, toutes les personnes présentes ont partagé leurs retours d'expérience.

Trois scénarios ont ensuite été identifiés et un vote tendance a été réalisé afin de donner mandat à un groupe restreint de bâtir une nouvelle proposition :

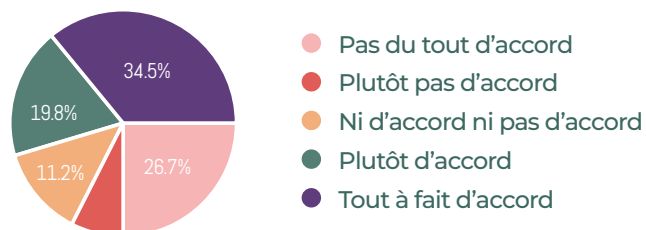
- La suppression de l'aire piétonne **1 VOTE**
- Le maintien de l'aire piétonne sur juillet/août **6 VOTE**
- Le maintien de l'aire piétonne sur une période plus longue **4 VOTE**

Janvier - février : enrichissement et validation d'une proposition pour envoi au conseil municipal.

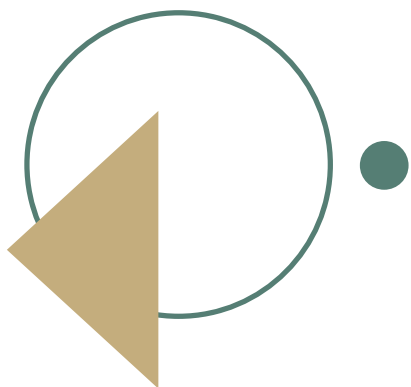
359 C'est le nombre de personnes ayant répondu à l'enquête en ligne sur l'expérimentation de l'aire piétonne. Un résultat impressionnant pour un village comme le nôtre. Un bel exemple de mobilisation !

74% c'est la proportion de Buxois et Buxoises dans l'échantillon, 20% viennent des communes alentour et le restant de communes plus lointaines !

Êtes-vous d'accords avec la phrase suivante : Lorsque la piétonnisation est en place, il y a plus de passants dans la rue qu'habituellement. **116** réponses



25% des répondants considèrent que l'accès au centre-ville était plus compliqué qu'à l'ordinaire lors de l'expérimentation

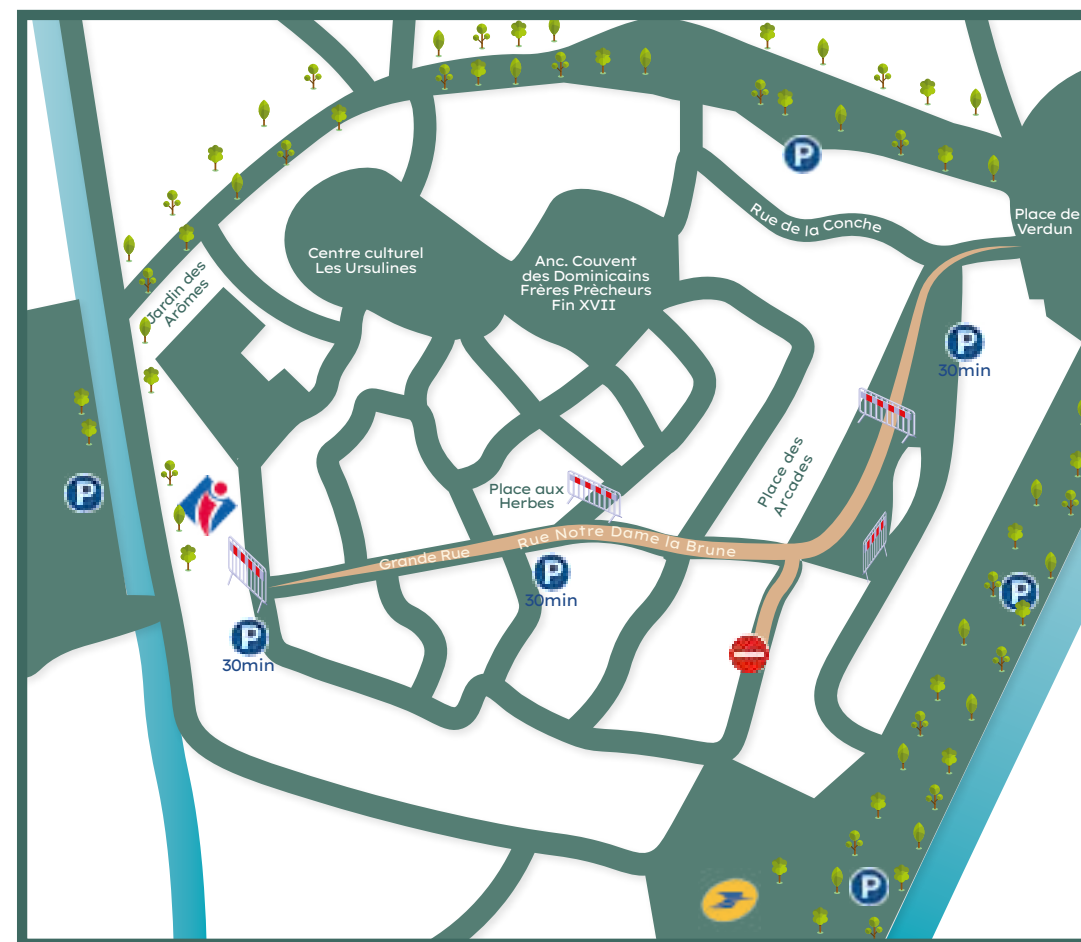
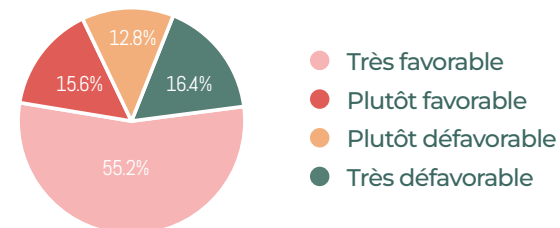


Par rapport au reste de l'année, l'accès au centre-ville lors cette piétonnisation était : **359** réponses



70% c'est la proportion de personnes favorables ou très favorables à la reconduction de l'aire piétonne.
46% des répondants sont satisfaits de la signalisation mise en place.

D'une manière générale, concernant la reconduction de cette piétonnisation lors de chaque période estivale, vous êtes : **359** réponses



Barrières amovibles en place de 12h à 7h

Zone piétonne

Aire de Stationnement

30min Stationnement limité à 30min



ASSEMBLÉE OUVERTE CITOYENNE

CONSTRUIRE ENSEMBLE LE BUIS DE DEMAIN.

La fête de l'automne du village a eu lieu le samedi 22 octobre, l'occasion pour les Buxoises et Buxois de se retrouver autour de la buvette des Éclaireuses et Éclaireurs, de jouer avec Mistigri, de déguster les délicieuses châtaignes de Bruno Villar, et de danser avec Olek, Vera, Tangolive et le Haut Buëch Night Fever ! Un très bon moment en compagnie de nombreux habitant.es.

L'occasion également d'organiser la première assemblée ouverte citoyenne du village, à laquelle plus d'une centaine de personnes a répondu présente pour découvrir les projets municipaux, questionner les élu.es, réagir sur les différentes thématiques du territoire, et s'exprimer sur les séquences démocratiques à lancer cette année.



Crédit photo : Miroslava

Vous étiez absent à l'assemblée et souhaitez participer ? Manifestez-vous auprès de Michael Carrier, pvd@mairie.buislesbaronnies.fr

● Un vote tendance sur dix sujets a été réalisé en fin d'assemblée afin de connaître les priorités des participant.es. Retrouvez la liste des sujets et le résultat du vote en ligne sur le site internet de la Mairie. À la suite du vote, les séquences démocratiques mixtes élu.es et habitant.es suivantes seront lancées pour 2022-2023 :

- un groupe de travail « Habitat » qui sera lancé en décembre lors de la réception du diagnostic de l'étude intercommunale menée actuellement.
- un groupe de travail sur les mobilités qui aura vocation à identifier les nœuds actuels, avec notamment une mission d'interpellation pour s'engager auprès des autorités compétentes pour obtenir les services nécessaires.

QUELLES SUITES POUR L'ASSEMBLÉE ?

- La synthèse des commentaires des habitant.es sur les projets et thématiques est consultable sur le site internet de la Mairie. Des retours seront apportés par les élus prochainement.
- Un groupe de travail « bâtiment municipaux » a été mis en place. Cette initiative a pour objectif d'améliorer ensemble de la gestion des bâtiments municipaux – meilleur usage collectif de notre patrimoine, réponses à la crise énergétique et priorisation des travaux d'entretien, de rénovation et de contribution à la transition énergétique. Le travail du groupe est prévu de novembre 2022 à avril 2023 en 2 étapes :

NOVEMBRE 2022

Identification des réponses à court terme pour l'hiver 2022/2023 face aux enjeux de sobriété énergétique. Cette phase inclut uniquement les usagers gestionnaires de bâtiments municipaux.

DÉCEMBRE 2022 À AVRIL 2023

Identification des réponses à moyen-terme sur la question des usages et des travaux de rénovation des bâtiments municipaux. Pour cette perspective à moyen terme, nous sommes appuyés par un cabinet d'étude qui va réaliser un diagnostic de nos bâtiments municipaux. L'objectif sera de proposer 3 scénarios différents d'utilisation de nos bâtiments municipaux et de développer une planification pluriannuelle d'investissement sur le scénario que nous aurons priorisé. Pour cette phase, le groupe de travail sera élargi à des habitant.es volontaires identifiés lors de l'assemblée.

QU'EST-CE QUE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE OUVERTE ?

L'Assemblée citoyenne ouverte est un nouveau cadre d'expression citoyenne à Buis-les-Baronnies pour renouveler la démocratie locale et redonner une voix à chacune et chacun. Elle réunit habitantes et habitants, élus et élus du village mais aussi les différents services de la collectivité, pour :

Consulter les habitants et habitantes sur les enjeux du Buis de demain sur cinq thématiques : l'économie, l'habitat et l'accès au logement, les services publics et la vie associative et sportive, la jeunesse, les transitions.

Partager de l'information et collecter les réactions sur les projets d'intérêt général réalisés ou en cours sur le territoire.

Identifier les projets et les sujets à enjeux prioritaires pour une co-construction avec les habitants. Cette première assemblée sera également l'occasion de créer un groupe de travail sur les usages des bâtiments municipaux.

Cette Assemblée est ouverte à toutes et tous, sans aucun pré-requis. La première Assemblée citoyenne ouverte s'est réunie le samedi 22 octobre, de 16h à 18h sur la place des arcades, dans le cadre de la fête de l'automne. La prochaine assemblée est prévue en mars-avril 2023 lors de la fête du printemps.



POUR NOS ANCIENS



À l'occasion des fêtes de fin d'année, les personnes Buxoises âgées de 75 ans et plus peuvent venir retirer un petit cadeau offert par la mairie de Buis-les-Baronnies.

En mairie, 70 rue de la gare de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 15h 30, du lundi au vendredi

ÉTAT CIVIL

AU 18 JUIN 2022 JUSQU'AU 22 NOVEMBRE 2022

DÉCÈS

TURRI veuve MELCHIORETTO
Bernadette, Eugénie le 13 juillet 2022

PETIT Thierry, Pierre le 20 juillet 2022 à
Montélimar *

VÉRIN Pierre, Gabriel le 20 juillet 2022 à
Avignon *

AUMAGE épouse BERNARD Micheline,
Félice le 27 juillet 2022

UGOLINI Catherine, Anna le 6 août 2022

WIART Michaël, Yves, Charles le 6 août
2022 à Vaison-la-Romaine *

MEHEU veuve LEGENDRE Ginette le 7
août 2022

BLUNDA veuve PIBIRI Elisabeth le 9
août 2022

TORREGROSSA veuve SOULIÉ
Jacqueline le 10 août 2022

GROS veuve PINGET Huguette, Rosa le
22 août 2022

ARANEGA MIRON Angela le 28 août
2022 à Avignon *

CLÉMENT Jean le 29 août 2022

CORA veuve ZUNIGO Nieves le 12
septembre 2022

BARIAL ép. JOUSSELME Denise le 14
septembre 2022

MARIAGES

MALTAITE Luca, Toulouse et PONZO Laura, Anna, Dina le 27 août 2022

COURBIER Laurent, Noël, Jean-Paul, Lucien et BONNEFOY Laura, Elsa le 27 août 2022

NAISSANCES

ARBAUD MANCELLON Jannah, Béatrice, Martine le 5 juillet 2022 à Avignon *

DIABY Oumou le 19 octobre 2022 à Montélimar *

JACQUEMIN Emma, Reine, Carmela, Jeannine née le 4 novembre 2022 à Carpentras *

CAILLOL Mathieu, Roger le 17
septembre 2022

COMBEL veuve TENOUX Ginette le 22
septembre 2022

BLANC veuve ROMAN Simone le 21
octobre 2022

RAZE veuve TOUSSAINT Monique le 21
octobre 2022

WAILLY épouse GONNET Renée le 23
octobre 2022

CHRESTES Henri le 25 octobre 2022

PIOT Emmanuel, Simon le 25 octobre
2022 à Beauvoisin *

JOLY André, Gaston, Lucien le 2
novembre 2022

DÉMÉANS veuve BRUSSET Yvonne,
Marie, Rose le 7 novembre 2022

CREUSAT Alain, Roger le 8 novembre
2022 à Vaison-la-Romaine *

GIBERT Alain, Yves le 9 novembre 2022

FARINA ép. BENOIT Antoinette,
Françoise le 18 novembre 2022

VEUX Clément, Edmond le 29 novembre
2010 sur jugement déclaratif d'absence
du 4 juillet 2022

BUDGET

Dans le cadre de la mise en place du nouveau dispositif proposé par la DGFIP auprès des collectivités, la municipalité a sollicité une analyse financière pour la commune de Buis-les-Baronnies.

LA DEMANDE EXPRIMÉE A DEUX OBJECTIFS :

-De faire l'état des lieux de la gestion passée de la commune - réalisée sur les années 2017 à 2021.

-De continuer de construire le budget des années à venir sur des bases et des indicateurs tangibles. L'analyse rétrospective, conduite par Mme Sabine Verwaerde, porte sur tous les budgets de la commune, à savoir le budget principal et budget annexe (eau & assainissement) en fonctionnement et en investissement. Cette analyse a fait l'objet d'une présentation par la conseillère en Conseil municipal le 26 septembre 2022.

LES CONSTATS ISSUS DE L'ANALYSE RÉTROSPECTIVE SONT LES SUIVANTS :

« Pour les 2 entités (entendu le budget général et le budget annexe), la CAF¹ est positive. En 2021 (comme en 2017), le FDR¹ est positif et le BFR¹, négatif : cela signifie que la CAF couvre le remboursement de la dette financière et les ressources sont suffisantes pour financer l'investissement. D'ailleurs les dépenses

d'équipements sont en augmentation entre 2020 et 2021, signe de la reprise post Covid et des projets arrivant à leur terme. En 2021, le FDR de 349.881€ est largement suffisant pour couvrir le BFR de -134.458€. Du coup, la trésorerie nette est satisfaisante à 484.339€ au 31/12/2021.

L'endettement est majoritaire sur le BP¹. Le calcul du ratio d'endettement pour l'ensemble consolidé (poids de la dette sur les recettes de fonctionnement) est passé de 0,64 en 2020 à 0,61 en 2021, en baisse. La capacité de remboursement de la dette représente en 2021 3,11 années. Cela signifie que l'endettement est maîtrisé. Un endettement est considéré comme élevé à partir de 6 ans.

De plus, le poids des dépenses obligatoires (charges de personnel, contingents et participations obligatoires et charges financières) sur les recettes de fonctionnement est calculé par le ratio de rigidité. Celui-ci est passé de 0,50 en 2020 à 0,47 en 2021. Ce ratio devant être le moins élevé possible, le seuil critique est fixé à 0,55. »

Les constats apportés par la conseillère de la DGFIP traduisent une gestion saine de la commune et une marge de manœuvre satisfaisante pour mener à bien les projets d'investissements de la municipalité.

Cependant, il est important de nuancer quelque peu cette analyse qui est basée sur les données des années 2020 et 2021, années « Covid », qui ne sont pas totalement représentatives d'un fonctionnement classique. L'analyse issue de l'année 2022 sera complémentaire à ces constats. En effet, la crise en Ukraine, les premiers incidents liés au changement climatiques ayant en partie des conséquences sur l'inflation actuelle, nécessite une gestion actuelle et à venir maîtrisée et la plus sobre possible.

DANS CETTE PERSPECTIVE, PLUSIEURS PISTES DE TRAVAIL SONT DÉJÀ EN COURS, À SAVOIR :

-Un travail sur la sobriété des bâtiments communaux avec une étude et un groupe de travail issu de l'assemblée villageoise du 24 octobre

-Une préparation budgétaire 2023 déjà engagée pour limiter voire réduire les dépenses de la commune et réfléchir au possibles évolutions de recettes, tout en restant volontaire sur la capacité d'investissements pour les projets en cours et à venir.

[1] CAF : Capacité d'Auto Financement

[1] FDR : Fonds de Roulement

[1] BFR : Besoin en Fonds de Roulement

[1] BP : budget principal



Le Buis

LE BUIS

LES BARONNIES

J'aime

